

F.L. AUDIT & CONSEILS

Société d'Audit - Conseil – Commissariat aux Comptes - Expertise Comptable

*Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris & à la Compagnie
Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

*12, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE
Tél. 01 47 35 57 05
✉ ff@lgac.fr*

*SARL au capital de 7 500 €
RCS Nanterre 501 775 621*

ASSOCIATION DU STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

**107 rue Maurice Arnoux
92120 MONTROUGE**

EXERCICE 2022/2023

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Rapport Spécial sur les Conventions Réglementées

- Rapport sur les comptes annuels

ASSOCIATION DU STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

107 rue Maurice Arnoux
92120 MONTROUGE

EXERCICE 2022/2023

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

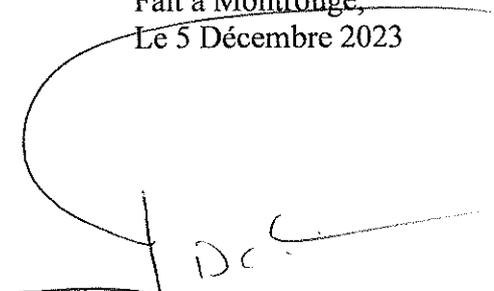
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Montrouge,
Le 5 Décembre 2023


F.L. AUDIT & CONSEILS
Frédéric FISCHER
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION DU STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

107 rue Maurice Arnoux
92120 MONTROUGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 12 Décembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Du Stade Multisports de Montrouge relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le montant de la provision pour fonds dédiés était de 255 501 € au 30 juin 2022. Cette provision correspondait à une estimation des dépenses compte tenu de la fermeture programmée de la piscine, du gymnase accueillant la section badminton et de la mise en place de l'activité sport santé.

Cette provision a fait l'objet d'une reprise partielle à hauteur de 159 126 € au 30 juin 2023. Le solde de la provision est donc de 96 375 € au 30 juin 2023.

- Le montant des charges à payer à hauteur de 119 340 € provisionné au 30 juin 2023 correspond à un ensemble de projets exceptionnels et engagements de dépenses détaillés par section et par nature.

Ces projets et engagements ont fait l'objet de validation par le bureau directeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

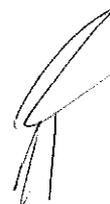
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

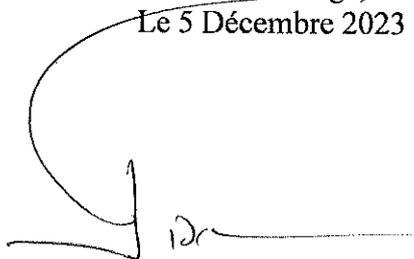
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montrouge,
Le 5 Décembre 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line and the letters 'Dr'.

F.L. AUDIT & CONSEILS
Frédéric FISCHER
Commissaire aux Comptes

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 300622
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	1 884,00 €	1 884,00 €		
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	1 884,00 €	1 884,00 €		
Logiciels 2050000	1 884,00 €		1 884,00 €	1 884,00 €
AMORT LOGICIEL 2805000		1 884,00 €	-1 884,00 €	-1 884,00 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	136 075,59 €	134 539,13 €	1 536,46 €	1 856,54 €
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	136 075,59 €	134 539,13 €	1 536,46 €	1 856,54 €
INSTALLATIONS 2181000	2 581,30 €		2 581,30 €	2 581,30 €
MAT.BUREAU ET INFORMATIQUE 2183000	40 319,21 €		40 319,21 €	40 319,21 €
MOBILIER 2184000	33 646,16 €		33 646,16 €	33 646,16 €
MATERIEL SPORTIF 2185000	59 528,92 €		59 528,92 €	58 272,23 €
AMORT.INSTALLATIONS 2818100		2 581,30 €	-2 581,30 €	-2 581,30 €
AMORT.MAT.BUREAU ET INF. 2818300		39 788,10 €	-39 788,10 €	-38 462,67 €
AMORT. MOBILIER 2818400		33 646,16 €	-33 646,16 €	-33 646,16 €
AMORT.MATERIEL SPORTIF 2818500		58 523,57 €	-58 523,57 €	-58 272,23 €
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	370,00 €		370,00 €	370,00 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	370,00 €		370,00 €	370,00 €
DEPOTS ET CAUTIONS 275000	370,00 €		370,00 €	370,00 €
TOTAL II	138 329,59 €	136 423,13 €	1 906,46 €	2 226,54 €
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	15 123,17 €		15 123,17 €	24 583,10 €

Impression provisoire

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 300622
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 123,17 €		15 123,17 €	24 583,10 €
R.R.R. & avoir a obtenir 4098000				7 650,00 €
PERSONNEL AVANCE & ACOMPTE 4250000	34,98 €		34,98 €	
INDEMNITES JOURNALIERES 4387000	174,68 €		174,68 €	
PRODUITS A RECEVOIR 4687000	14 913,51 €		14 913,51 €	16 933,10 €
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	1 011 452,07 €		1 011 452,07 €	1 088 814,36 €
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 011 452,07 €		1 011 452,07 €	1 088 814,36 €
CCM LIVRET OBNL 5121000	901 359,01 €		901 359,01 €	900 458,56 €
CREDIT MUTUEL 512CCM	92 498,99 €		92 498,99 €	159 104,39 €
CAISSE SECRET. GENERAL 531SGEN	1 093,83 €		1 093,83 €	1 701,66 €
CAISSE TENNIS 531TENN	264,11 €		264,11 €	45,13 €
REGIE AIKIDO 540AIKIDO	63,00 €		63,00 €	63,00 €
REGIE ATHLETISME 540ATHL	1 277,10 €		1 277,10 €	1 563,35 €
REGIE BADMINTON 540BADM	-903,78 €		-903,78 €	9 079,76 €
REGIE BASKET 540BASK	-625,48 €		-625,48 €	1 682,37 €
REGIE BOULE/PETANQUE 540BOUL	274,49 €		274,49 €	165,90 €
REGIE CYCLO RANDONNEE 540CYCLO	225,63 €		225,63 €	1 810,87 €
REGIE GYMNAST. ARTISTIQUE 540GART	475,58 €		475,58 €	958,20 €
REGIE JUDO 540JUDO	624,85 €		624,85 €	176,16 €
REGIE KARATE 540KARA	179,00 €		179,00 €	880,00 €
REGIE NATATION 540NATA	8 549,06 €		8 549,06 €	11 233,87 €
REGIE TENNIS DE TABLE 540PING	587,18 €		587,18 €	686,98 €
REGIE TENNIS 540TENN	5 300,90 €		5 300,90 €	-795,84 €
REGIE VOLLEY 540VOLLEY	208,60 €		208,60 €	
Charges constatées d'avance	13 605,82 €		13 605,82 €	15 702,81 €
Charges constatées d'avance	13 605,82 €		13 605,82 €	15 702,81 €
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE 4860000	13 605,82 €		13 605,82 €	15 702,81 €
TOTAL III	1 040 181,06 €		1 040 181,06 €	1 129 100,27 €
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 178 510,65 €	136 423,13 €	1 042 087,52 €	1 131 326,81 €

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 300622
Capital social ou individuel Capital social ou individuel			
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion			
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation			
Réserves		541 161,04 €	403 028,13 €
Réserve légale			
Rés. statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		541 161,04 €	403 028,13 €
RESERVES ANTERIEURES 1068000		424 116,22 €	285 983,31 €
RES PROV generale actions sportives 1068010		97 044,82 €	97 044,82 €
RESERVE pour investissement 106807		20 000,00 €	20 000,00 €
Report à nouveau Report à nouveau			
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice		-7 700,16 € -7 700,16 €	138 132,91 € 138 132,91 €
Subventions d'investissement Subventions d'investissement			
Provisions réglementées Provisions réglementées			
TOTAL (I)		533 460,88 €	541 161,04 €
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées Avances conditionnées		96 375,00 €	255 501,00 €
Fonds dédiés		96 375,00 €	255 501,00 €
PROV FOND DEDIE 1940000		96 375,00 €	255 501,00 €
TOTAL (II)		96 375,00 €	255 501,00 €
Provisions pour risques Provisions pour risques		70 011,00 € 70 011,00 €	67 092,00 € 67 092,00 €
AUTRES PROV POUR RISQUES et cha 1518000		70 011,00 €	67 092,00 €
Provisions pour charges Provisions pour charges			
TOTAL (III)		70 011,00 €	67 092,00 €
Emprunts obligataires convertibles			

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 300622
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & acptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		21 947,17 €	20 480,24 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés		21 947,17 €	20 480,24 €
COLLECTIF FOURNISSEURS 4010000		9 686,99 €	3 905,40 €
FOURNISSEURS DIVERS 4011000		1 598,68 €	7 296,62 €
FACTURES NON PARVENUES 4081000		10 661,50 €	9 278,22 €
Dettes fiscales et sociales		49 989,66 €	60 657,45 €
Dettes fiscales et sociales		49 989,66 €	60 657,45 €
PERSONNEL-OPPOSITIONS 4270000			238,85 €
DETTE PROV CONGES A PAYER 4282000		10 865,00 €	9 750,00 €
AUTRES CHARGES A PAYER 4286000			15 275,00 €
SECURITE SOCIALE URSSAF 4310000		19 793,00 €	17 858,00 €
CAISSE RETRAITE 4370200		5 517,64 €	5 621,74 €
HUMANIS Prévoyance 43703		6 006,42 €	4 937,49 €
CHARGE SOC. CONGES A PAYER 4382000		4 043,00 €	3 104,00 €
RETENUE A LA SOURCE 4421000		1 751,00 €	1 628,00 €
TAXES SUR SALAIRES 4471000		2 013,60 €	2 244,37 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés			
Dettes sur immo. & cptes rattachés			
Autres dettes		170 410,42 €	60 320,89 €
Autres dettes		170 410,42 €	60 320,89 €
CREDITEURS DIVERS 4671000			1 089,97 €
DEBITEURS DIVERS 4672000		119 340,00 €	8 160,50 €
CHARGES A PAYER 4686000		51 070,42 €	51 070,42 €
Produits constatés d'avance		99 893,39 €	126 114,19 €
Produits constatés d'avance		99 893,39 €	126 114,19 €
PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE 4870000		99 893,39 €	126 114,19 €
TOTAL (IV)		342 240,64 €	267 572,77 €
Ecarts de conversion passif (V)			
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I à V)		1 042 087,52 €	1 131 326,81 €

Impression provisoire



107, rue Maurice Arnoux

92120 MONTROUGE

Document fin d'exercice

Détail des postes		Au 300623	Au 300622
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de march.			
Consommation exercice /tiers		552 754,66 €	352 037,94 €
Achats matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.			
Autres achats et charges externes		552 754,66 €	352 037,94 €
STAGES LOCATION HEBERGEMENT...	6041000		6 982,00 €
ENTRETIEN ET REPARATIONS	6046000		324,00 €
PRIX COUPES ETC	6047000	10 396,77 €	13 419,16 €
FEDERATIONS AFFILIATIONS	6049000	3 392,85 €	2 221,25 €
ENGAGEMENTS	6049100	15 925,47 €	12 041,00 €
FEDERATIONS LICENCES	6049300	80 376,07 €	81 897,27 €
ARBITRAGES	6049400	12 371,58 €	8 953,17 €
Provision actions sportives sectio	604999	190 018,40 €	3 060,50 €
ACHATS MAT.EQUIP. SPORTIF	6050000	63 779,75 €	22 548,04 €
MAT COURANT (balle raquette volant.	605100	1 527,20 €	26 378,10 €
EQUIP COURANT(filets tapis plots..	605200		30,75 €
PETIT EQUIP (chrono sifflet sac po	605300	904,57 €	622,15 €
EQUIPEMENT (vêtements)	605400	4 795,20 €	5 870,87 €
FOURN.ENT.PETIT EQUIPEMEN	6063000	2 533,03 €	5 076,85 €
ALIMENTATION	6063600	17 178,59 €	13 819,27 €
FOURNITURE ADMINISTRATIVE	6064000	2 580,84 €	3 278,25 €
AUTRES MATIERES	6068000	177,00 €	
COUTS STAGES	6068200	23 504,04 €	5 648,00 €
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	6068400	474,64 €	563,44 €
FRAIS NATIONAUX	6068600	248,86 €	441,92 €
LOCATIONS	6135000	7 752,08 €	8 187,04 €
ENTRETIEN REPARATION COURANT	6154000	84,00 €	
MAINTENANCE,NRG,SAGE	6156000	9 018,19 €	11 177,14 €
PRIMES D'ASSURANCE	6160000	6 291,32 €	6 094,54 €
DOC. GENERAL	6181000	280,00 €	
Personnel extérieur à l'entreprise	6210000	200,00 €	
Formation	622500	2 074,00 €	2 170,00 €
HONORAIRES	6226000	16 187,20 €	12 316,80 €
ANNONCES ET INSERTIONS	6231000		480,00 €
CATALOGUES ET IMPRIMES	6236000	2 864,75 €	3 037,80 €
PHOTO	6237000		2,00 €
DIVERS (POURBOIRE,DONS)	6238000	136,77 €	28,00 €
DEPLACEMENTS EQUIPES	6240000	23 046,21 €	32 884,96 €
Déplacements dirigeants	6251020	26,20 €	20,01 €
TRANSPORTS DES PERMANENTS	6251100	101,61 €	281,65 €
TRANSPORTS ENTRAINEURS-forfaits	6251200	35 346,58 €	38 453,21 €
DEPLACEMENTS DIRIGEANTS	6251300	1 300,38 €	368,99 €
RECEPTIONS	6257000	2 345,00 €	405,40 €
FRAIS POSTAUX	6260000	1 836,22 €	1 148,31 €
TELECOMMUNICATIONS et internet	6261000	4 960,91 €	5 313,38 €
SERVICE BANCAIRE ASSIMILE	6270000	2 403,68 €	2 378,73 €
DIVERS	6280000	2 058,00 €	13 306,79 €

Impression provisoire

Détail des postes		Au 300623	Au 300622
FRAIS DE FORMATION	6288000	4 256,70 €	807,20 €
Impôts, taxes et vers. assimilés		18 649,29 €	11 445,04 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés		18 649,29 €	11 445,04 €
TAXES SUR SALAIRES	6311000	17 099,23 €	6 870,96 €
PARTIC.EMPLOY A LA FORM C	6333000	1 550,06 €	4 574,08 €
Charges du personnel		842 349,30 €	799 840,68 €
Salaires et traitements		631 845,06 €	647 808,64 €
SALAIRES PERMANENTS	6411100	590 253,97 €	611 082,34 €
CONGES PAYES	6412000	1 115,00 €	1 179,00 €
PRIMES	6413000	28 070,99 €	15 275,00 €
INDEMNITE AVANTAGE DIVERS	6414000	12 305,10 €	20 272,30 €
AUTRE CHARGE DE PERSONNEL	6480000	100,00 €	
Charges sociales		210 504,24 €	152 032,04 €
COTISATIONS URSSAF	6451000	152 883,72 €	157 798,06 €
URSSAF EXO 667P COVID19	6451900		-64 218,00 €
COTIS.MUTUELLE	6452000	8 190,73 €	7 559,37 €
COTIS. CAISSES RETRAITES IREC	6453000	37 704,17 €	40 800,35 €
COTIS.PREVOYANCE	6455	3 813,62 €	2 841,06 €
EXT CH/PROV	6458200	939,00 €	233,00 €
MEDECINE DU TRAV. PHARMAC	6475000	6 873,00 €	7 018,20 €
AUTRE CHARGE DE PERSONNEL	6480000	100,00 €	
Dotations aux amortis. & provisions		4 495,77 €	3 276,14 €
Amort. sur immobilisations		1 576,77 €	3 276,14 €
DOT. AMORTISSEMENT	6811200	1 576,77 €	3 276,14 €
Provis. sur immobilisations			
Provis. sur actif circulant			
Amort. pour risque et charges		2 919,00 €	
DOT.PROV.P/RISQ.CHARG.EXP	6815000	2 919,00 €	
Fonds dédiés			189 501,00 €
Report en fonds dédiés			189 501,00 €
DOT FOND DEDIE	6890000		189 501,00 €
Autres charges		662,02 €	2 099,92 €
Autres charges		662,02 €	2 099,92 €
REDEVANCE AUDIO	6516000	565,32 €	630,05 €
CHARGES DIV.GESTION COUR.	6580000	96,70 €	1 469,87 €
TOTAL I		1 418 911,04 €	1 358 200,72 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes-parts résultats/op comm.			
CHARGES FINANCIERES (III)			
Dot. aux amort. & aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes/cess. mob. de plac.			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		76,09 €	2 023,00 €
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		76,09 €	7,00 €
AUTRE CHARGE EXCEPTIONNE.	6780000	76,09 €	7,00 €
Dotations aux amort. & provis.			2 016,00 €

Impression provisoire

STADE MULTISPORTS DE MONTROU

Compte de résultat

N° Siret 78540655400010

NAF (APE) 926C

N° Identifiant

Période du 01/07/22

au 30/06/23

Tenue de compte : EURO

107, rue Maurice Arnoux

92120 MONTROUGE

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 7.01

Date de tirage 07/12/23

à 13:19:22

Page :

3

Détail des postes		Au 300623	Au 300622
<i>DOT. PROV. CHA. EXC. / RESERVES</i>	6870000		2 016,00 €
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)			
Partic. salariés Expansion			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			
Impôts sur les bénéfices			
Solde créditeur			138 132,91 €
Bénéfice			138 132,91 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)		1 418 987,13 €	1 498 356,63 €

Impression provisoire

Détail des postes		Au 300623	Au 300622
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Montant net Chiffre d'affaires (A)		855 673,32 €	929 162,36 €
Cotisations		789 407,21 €	865 639,59 €
COTISATIONS	7560000	796 297,14 €	869 438,84 €
COTISATION IMPAYE	7569000	-709,00 €	0,02 €
REMBOURSEMENT COTISATION	7590000	-6 180,93 €	-3 799,27 €
Ventes de marchandises			
Production vendue (B&S)		66 266,11 €	63 522,77 €
PART. MANIFESTATIONS	7062200	5 052,00 €	160,00 €
COURS COLLECTIFS	7062400	7 625,00 €	12 170,32 €
PARTICIPATIONS STAGES	7062500	22 573,00 €	22 355,00 €
PARTICIPATIONS TOURNOIS	7062600	14 293,00 €	4 535,90 €
VENTE BALLE, VOLANTS...	7062700	2,00 €	25,00 €
VENTES DE BOISSONS	7062800	504,50 €	
PARTICIPATIONS VETEMENTS	706400		1 804,00 €
VENTES ARTICLES SPORTIFS	7081020	12 350,60 €	10 066,00 €
AUTRES PDTS DIVERS	7088000	3 866,01 €	1 888,55 €
AVOIR COVID COURS	709240		10 518,00 €
Autres produits d'exploitation (B)		323 851,50 €	351 800,59 €
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		314 710,05 €	341 467,31 €
SUBVENTION MAIRIE	7411100	221 242,04 €	250 252,81 €
SUBVENTIONS mairie EXCEPTIONNE	7411500	2 660,00 €	13 250,00 €
SUBV. CONSEIL GENERAL 92	7412200		1 250,00 €
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	7412300	15 000,00 €	
PASS 92	7412400	20 461,12 €	25 446,38 €
SUBVENTIONS CHOMAGE PARTIEL	7413000	11 286,19 €	
SUBVENTION DIVERSES	7416000	13 110,70 €	5 780,44 €
RECETTES SPONSORING	7417000	4 900,00 €	200,00 €
SUBVENTION FEDE OU LIGUE	7418000	26 050,00 €	45 287,68 €
Reprise /prov. & transferts charge		9 133,26 €	10 275,52 €
REMBOURSEMENT ASSURANCE	7910000		371,63 €
REMB FORMATION	7912000	9 133,26 €	9 903,89 €
Autres produits		8,19 €	57,76 €
PROD.DIVERS/GEST.COURANT	7580000	8,19 €	57,76 €
TOTAL (A+B)		1 179 524,82 €	1 280 962,95 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)		10,00 €	181 468,00 €
Quotes parts résultat/op. comm.		10,00 €	181 468,00 €
don	755	10,00 €	181 468,00 €
PRODUITS FINANCIERS (III)		900,45 €	575,60 €
De participations			
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.		900,45 €	575,60 €
REVENUS VALEURS MOBILIERE	7640000	900,45 €	572,96 €
Autres produits financiers	7680000		2,64 €
Reprise/provis. & transf. charges			

STADE MULTISPORTS DE MONTROU

Compte de résultat

N° Siret 78540655400010

107, rue Maurice Arnoux

NAF (APE) 926C

92120 MONTROUGE

Document fin d'exercice

N° Identifiant

Période du 01/07/22

au 30/06/23

Tenue de compte : EURO

Détail des postes		Au 300623	Au 300622
Différ. positives de change Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		792,70 €	3 388,08 €
Sur opérations de gestion		752,78 €	3 388,08 €
Pdts EXCEP/EXERC ANTERIEU	7720000	752,78 €	3 388,08 €
Sur opér. de capital, cess. actifs			
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			
Autres opér. de capital		39,92 €	
AUTRES Pdts EXCEPTIONNELS	7780000	39,92 €	
Reprises/prov. & transf.de charges			
Solde débiteur		7 700,16 €	
Perte		7 700,16 €	
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		1 188 928,13 €	1 488 394,63 €

Impression provisoire



2

3 ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Pour l'exercice clos au 30 juin 2023, le compte de résultat de l'exercice montre un déficit de 7 700 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

2. ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le nombre total d'adhérents est passé de 3 913 à 3 388 (fermeture de la piscine).
La mise à disposition des équipements sportifs par la Ville de Montrouge représente un montant évalué par celle-ci à 778 627 €

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les dérogations à ces principes lorsqu'elles existent, font l'objet d'une explication particulière au paragraphe 1.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles

Néant

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (pris d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Durée d'amortissement	mode
installations générales	10 ans	linéaire
matériel de bureau et informatique	3 ou 4 ans	linéaire
meublier	10 ans	linéaire
matériel sportif	5 ans	linéaire

3-2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3-3 Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

4-1 Créances et dettes

	bruts	à 1 an au plus	à + d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
ETAT DES CREANCES				
clients et comptes rattachés	0	0		
autres créances	15 123	15 123		
total	15 123	15 123		
PASSIF				
emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit*				
fournisseurs et comptes rattachés	21 947	21 947		
dettes fiscales et sociales	49 990	49 990		
autres dettes	170 410	170 410		
total	242 347	242 347		

5. AUTRES INFORMATIONS SPECIFIQUES

Sections	Président de section	Nombre de BE salariés au 30/06/2023	Nombre d'adhérents
Aïkido	C.DELOOF	1	49
Athlétisme /jogging	M.GASCOIN	3	178
Badminton	T.ROUILLARD	3	306
Basket	R. ALIANE	7	600
Boules/pétanque	O. SAUVAGE	0	82
Cyclotourisme	P. LE COZ	0	41
Eveil Corporel	C. PREVEL	2	49
Gym artistique	S. VALLET	5	368
Gym pour tous	M. MEREUX	2	136
Hand-ball	C. PREVEL	2	53
Judo / Ju-jitsu	B. LACOURT	5	370
Remise en forme/Fitness	I. EL BEZE	3	91
Karate	G. MILLET	1	81
Natation	S. SCHNEIDER	9	15
Sports Adaptés	C. PREVEL	1	2
Tennis	H.D. RAMBAUD	10	806
Tennis de Table	S. SCHELZ	2	106
Volley	C. PREVEL	0	55
TOTAL		56 *	3 388

*CERTAINS SALARIES SONT SUR PLUSIEURS SECTIONS

